

Accessibilité des personnes en situation de handicap : Ségolène Neuville et Bernard Jomier informent les commerçants de la nouvelle réglementation

Jeudi 23 juillet à 14h15, rendez-vous devant le 5 rue de Lobau (4^e)

Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion et Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris en charge du handicap, iront jeudi à la rencontre des commerçants du quartier de l'Hôtel de Ville afin de les sensibiliser et les informer sur le nouvel agenda de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP).

A Paris, il existe environ 20.000 ERP privés (commerces, hôtels, cabinets médicaux, etc.) et 2.300 ERP municipaux (bibliothèques, écoles, mairies, etc.). La proportion d'établissements recevant du public accessibles aux personnes handicapées est estimée à environ 40%. Le gouvernement et la Ville de Paris ont pour ambition de conduire une nouvelle politique d'accessibilité volontariste et répondre aux attentes légitimes des usagers en situation de handicap.

Hier, l'Assemblée nationale a définitivement acté de nouveaux délais – 3 ans maximum pour 80% des établissements - pour la mise en accessibilité des lieux publics. Les acteurs publics et privés qui ne se sont pas mis en conformité avec l'obligation d'accessibilité doivent déposer en mairie ou en préfecture, d'ici octobre 2015, un « agenda d'accessibilité programmée » (Ad'Ap), dans lequel ils s'engagent à réaliser les travaux dans un certain délai.

La Ville de Paris s'est récemment engagée à produire ses Ad'Ap pour la fin du mois de septembre 2015. Ils serviront de guide pour la réalisation de 200 nouvelles opérations, en moyenne, de mise en accessibilité par an jusqu'en 2024.

Ségolène Neuville et Bernard Jomier iront jeudi à la rencontre des commerçants du quartier de l'Hôtel de Ville afin d'échanger avec eux sur la question de l'accueil des personnes handicapées et des agendas d'accessibilité programmée.

Personnalités présentes :

- Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion
- Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris en charge de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP

Date et lieu :

Jeudi 23 juillet à 14h15, rendez-vous devant le 5 rue de Lobau (4^e)